



# BIODIVERSITÉ



Demande de subvention n° de dossier .....

*A compléter par l'administration*

*Veillez-vous référer aux conditions détaillées dans la directive consultable  
sous [www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch) rubrique « PECC »*

## Coordonnées du propriétaire\* ou du locataire

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

### \* Si propriétaires multiples (bâtiment collectif – PPE)

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

## Coordonnées pour le versement de la subvention

Titulaire du compte (nom, prénom et ville) : .....

.....

IBAN : .....



**Subvention(s) sollicitée(s)**

**Remplacement d'une haie monospécifique par une haie vive**

Arrachage :     Thuyas             Laurelles

Autres :         Plantes envahissantes (préciser) : .....

Nombre de mètres linéaires existants à remplacer : .....

Remplacement par (essence / nombre - [selon liste du Canton de Vaud](#)) : .....

.....

Début des travaux : .....                      Fin des travaux : .....

Coût des travaux : CHF .....

Travaux réalisés par (entreprise ou privé) : .....

Subvention cantonale obtenue : CHF .....

**Plantation d'arbres ou arbustes**

Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés : .....

Liste des arbres et/ou arbustes plantés : [selon listes du Canton de Vaud \(Fiches C3,C6,C10\)](#)

Début des travaux : .....                      Fin des travaux : .....

Coût des travaux : CHF .....

Travaux réalisés par (entreprise ou privé) : .....

Subvention cantonale obtenue : CHF .....

Je confirme que

- l'entretien sera effectué de manière extensive (la taille et l'entretien sont réduits au strict nécessaire et réalisés en dehors des périodes de nidification des oiseaux et sans traitements phytosanitaire) ;
- je m'engage à ne pas arracher les nouveaux arbres ou arbustes pendant au moins 8 ans, et à remplacer les arbres ou arbustes qui meurent la première année qui suit la plantation.



**Annexes obligatoires à fournir :**

**1- Avec la demande d'octroi de subvention :**

- offre de l'entreprise avec description travaux (arrachage / plantation, liste espèces et quantité arbustes arrachés / plantés, etc.) ;
- plan de situation, avec indication de l'/les emplacement/s du projet ;
- photo(s) de la situation actuelle.

**2- Pour le versement de la subvention :**

- facture finale des travaux ;
- courrier confirmant la décision de paiement de la subvention cantonale ;
- photo(s) après travaux.

**Estimation de la subvention totale (n'engage pas l'Administration) :**

CHF : .....

*\* Les subventions communales offertes dans ce thème sont cumulables entre elles à concurrence d'un montant cumulé maximal de CHF 1'500.-- pour un même ménage/bâtiment.*

Le présent formulaire est retourné dûment rempli, signé et daté avec les annexes obligatoires demandées à l'Administration communale, dans un délai de 1 mois avant le début des travaux. La décision d'octroi est communiquée par écrit.

*Le/la soussigné/e confirme avoir pris connaissance des conditions spécifiques détaillées dans la « Directive concernant les subventions octroyées dans le cadre du Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable » (voir sous [www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch)) et confirme l'exactitude des indications ci-dessus.*

Lieu et date : .....

**Espace réservé à la Municipalité**

Subvention(s) accordée(s) : (sous réserve de la production de l'ensemble des annexes obligatoires)

<sup>1</sup>Remplacement d'une haie monospécifique par une haie vive :  Oui  Non

<sup>2</sup>Plantation d'arbres ou arbustes :  Oui  Non

Motif(s) du refus : .....

.....

Montant(s) de la (des) subvention(s) : <sup>1</sup>CHF .....

<sup>2</sup>CHF .....

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

O. Duperrut

M. Hilpert